

Énergie, environnement et modes de vie : prix écologique et précarité des ménages

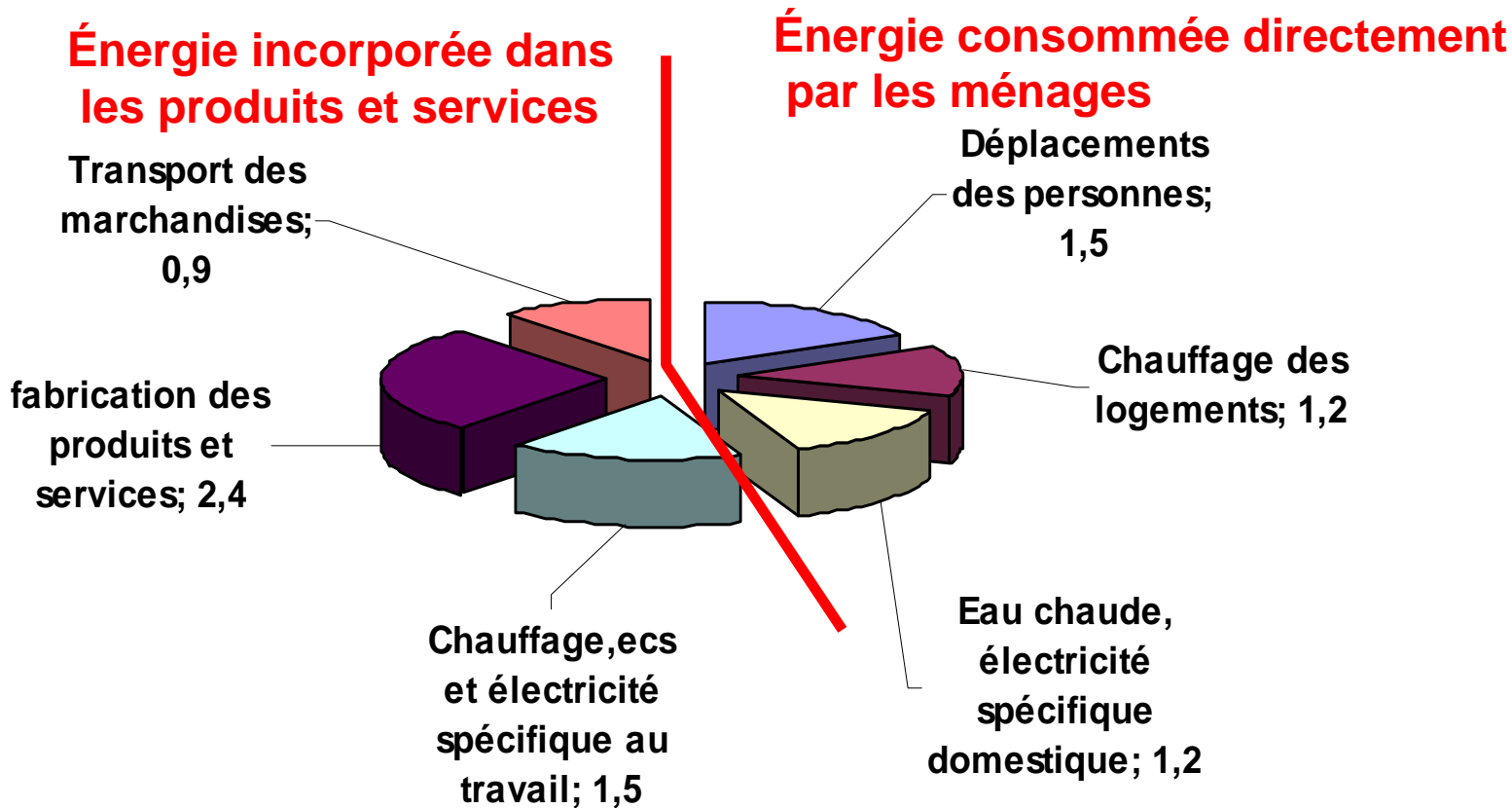
François MOISAN
Directeur exécutif de la Stratégie et de la
Recherche
ADEME

Le Grenelle : Affichage environnemental

« La mention des impacts environnementaux des produits et des offres de prestation de services, à côté de l'affichage de leur prix, sera progressivement développée... » Loi Grenelle 1

- **Obligation réglementaire d'affichage de l'impact des produits sur l'environnement**
- **Indicateur CO₂ commun à toutes les catégories de produit**
- **Comparaison possible à l'intérieur d'une catégorie**
- **Format de communication homogène des différents distributeurs**

Les consommations d'énergie des français : l'équivalent de 8,7 tonnes de pétrole par ménage et par an



Opérations pilotes volontaires : 300 produits avec FCD, ...

***HARICOT VERT EXTRA FIN 440GR**

0.440 KG 2.84 €/KG

08/11/07
 0,13 kg eq CO₂


 3017800048221

1 € 25

**E.LECLERC WATTRELOS
 POINT ACCUEIL
 TEL : 03.20.20.99.99
 BONJOUR,**

Caisse 040-0090 18 avril 2008 17:08
 Ticket 18/04/08 0 1547 05200



* BIANC DE POULET	1.58
* SAUCISSES	1.39
* YAOURT VANILLE	2.50
* GÂTEAU	1.88
* MOUTARDE	1.32
* PUR Jus d'ORANGE	1.60
NETTOYANT CURBINE	1.70
COLORATION CHEVEUX	11.10
DENTIFRICE	1.10
<hr/>	
Total 9 articles	24.12
Soit en franc : 158.22	
(1 euro = 6,55957 francs)	
<hr/>	
Esperes	24.12
Rendus	0

**MERCI
 DE VOTRE CONFIANCE
 A BIENTOT !**

Le bilan CO₂ de mes courses est de :
13,38 kg eq CO₂⁽¹⁾

**Plus le chiffre est faible, mieux
 c'est pour ma planète !!**


Pour en savoir plus, RDV sur le stand à l'entrée
 du magasin ou sur le site
www.jeconomisemaplanete.fr

⁽¹⁾Ce chiffre correspond au total des émissions de gaz effet de serre en
 équivalent CO₂ des produits indiqués par une étiquette dans le cadre de nos achats.

**" Casino s'engage
 pour l'environnement
 en collaboration
 avec ses fournisseurs
 pour réduire ses émissions
 de gaz à effet de serre "**

L'INDICE CARBONE
 L'indice carbone est une estimation de la quantité de gaz à effet de serre (CO₂,...) produite lors de 3 étapes du cycle de vie du produit (emballage, transport, distribution).
 Cette méthode d'évaluation est la sienne d'une collaboration avec un organisme indépendant.
 Valable en France Métropolitaine, cette mesure est exprimée en g équivalent CO₂ pour 100 g.

L'INDICE CARBONE de ce produit :




551 g
 eq CO₂

Impact environnemental faible Impact environnemental fort

Pour plus d'informations, connectez vous sur :
www.produits-casino.fr

RECYCLAGE
 Vous aussi vous pouvez agir !



38% → 89%

de l'emballage sera recyclé compte tenu du tri actuel des ménages de l'emballage pourra être recyclé si on trie tous !

L'élaboration des indicateurs

- Méthode basée sur l'analyse de cycle de vie (European Life Cycle Datasystem)
- Une base de donnée générique (élaborée par l'ADEME) : matériaux de base (acier, verre...), les transports (t x km...), la fin de vie et le recyclage...
- Des données spécifiques à chaque produit
- Impact multicritère

Groupes sectoriels à venir

1. Alimentaire et aliments pour animaux domestiques
2. Matériel/Équipement (consommateur d'énergie), piles et accumulateurs
3. Produits d'entretien (détergence, matériel...), produits du jardin (adjuvants..), pesticides
4. Hygiène et beauté
5. Habillement, textile de maison, chaussures, maroquinerie
6. Produits de construction, décoration (liée à la construction), peintures, colles et vernis
7. Ameublement
8. Papeterie, édition, loisirs (CD.....), culture, matériel d'écriture
9. Vaisselle, ustensiles de cuisine, arts de la table et décoration
10. Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos....) , jeux, jouets
11. Outillage non électrique et quincaillerie
12. Services financiers (banques et assurances)

Les perspectives de besoins de données statistiques et de méthodes

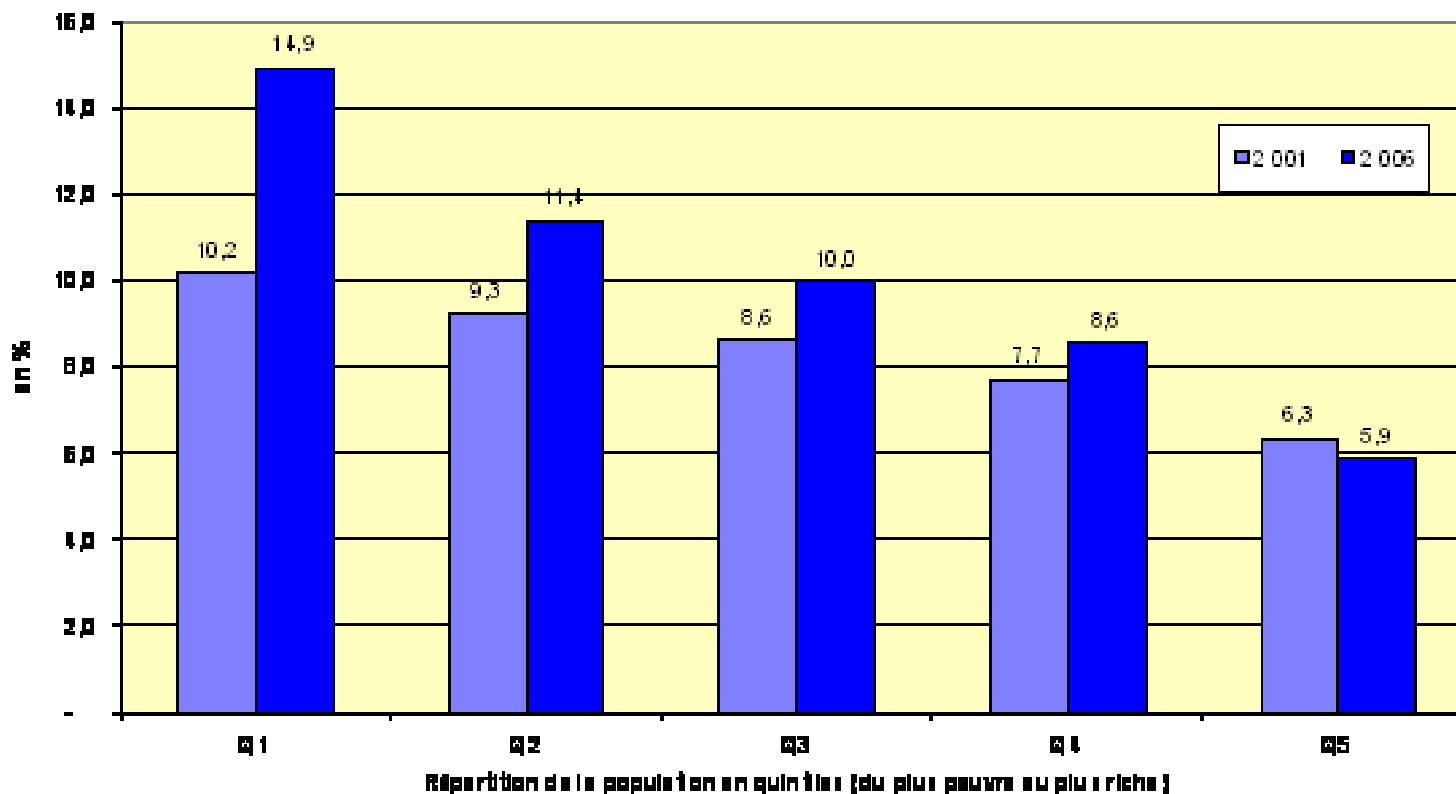
- Connaissance de la distribution des indicateurs d'impact au sein d'une même catégorie : **information sur les prix des produits au regard de leur impact environnemental**
- Définition d'un « panier responsable » de consommation des ménages : **indice des prix du « panier responsable » vs « panier classique »**
- Perspective d'une modulation du taux de TVA sur les écoproduits : **indicateurs d'impact permettant de différencier les écoproduits au sein d'une catégorie**

Consommation d'énergie et précarité

- *« Le programme d'économie d'énergie dans le secteur du logement comprendra des actions ciblées de lutte contre la précarité énergétique »*, Loi Grenelle 1 Titre 1er lutte contre le changement climatique, article 2
- La part des dépenses énergétiques dans le revenu des ménages les plus pauvres est passée de 10 à 15% entre 2001 et 2006
- Au Royaume Uni 24% des ménages sont devenus « énergétiquement pauvres » en 2007 (facture énergétique > 10% des revenus).

Forte hausse des inégalités entre 2001 et 2006.

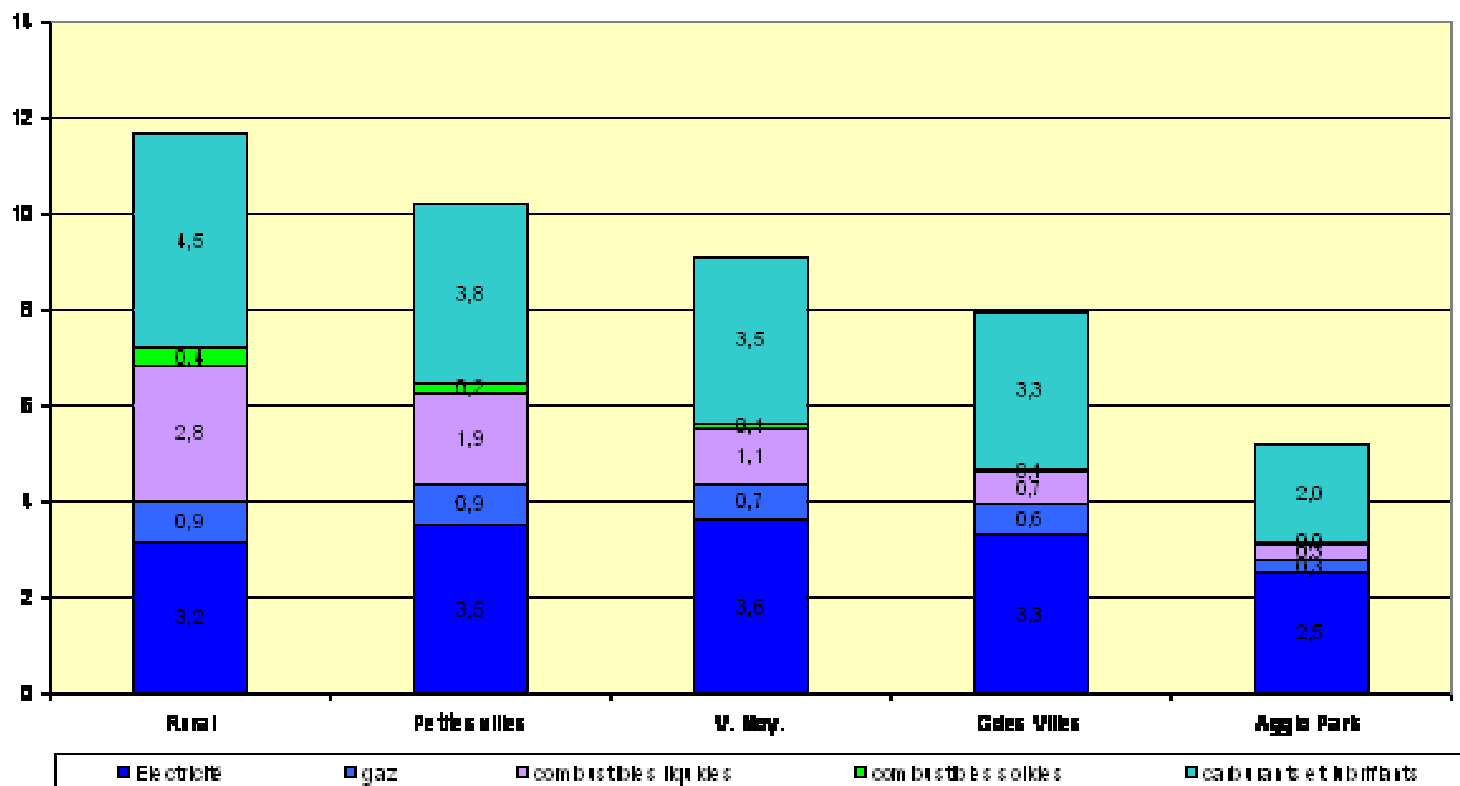
Evolution de la part des dépenses énergétiques des ménages en pourcentage du revenu (net d'IR)
 (Source INSEE)



Une forte disparité selon le lieu de résidence

- la part des dépenses énergétiques dans le revenu des habitants de grandes villes est inférieure d'un tiers à celle des ruraux.

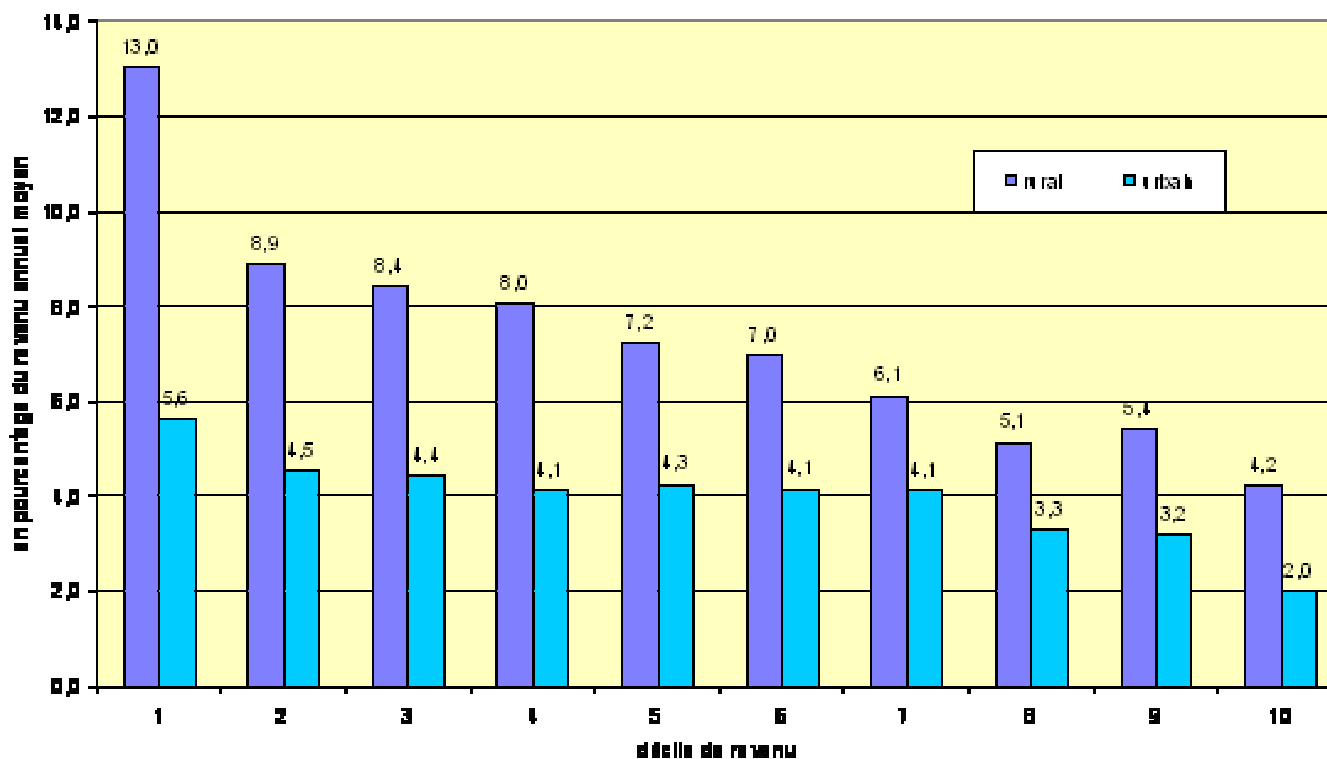
Dépenses énergétiques des ménages selon leur commune de résidence
 en pourcentage du revenu net d'IR (Source INSEE 2006)



Les dépenses de combustibles des ménages

- la part des achats de combustibles fossiles dans le revenu des ménages peut être multipliée par six entre un riche citadin et un rural pauvre,

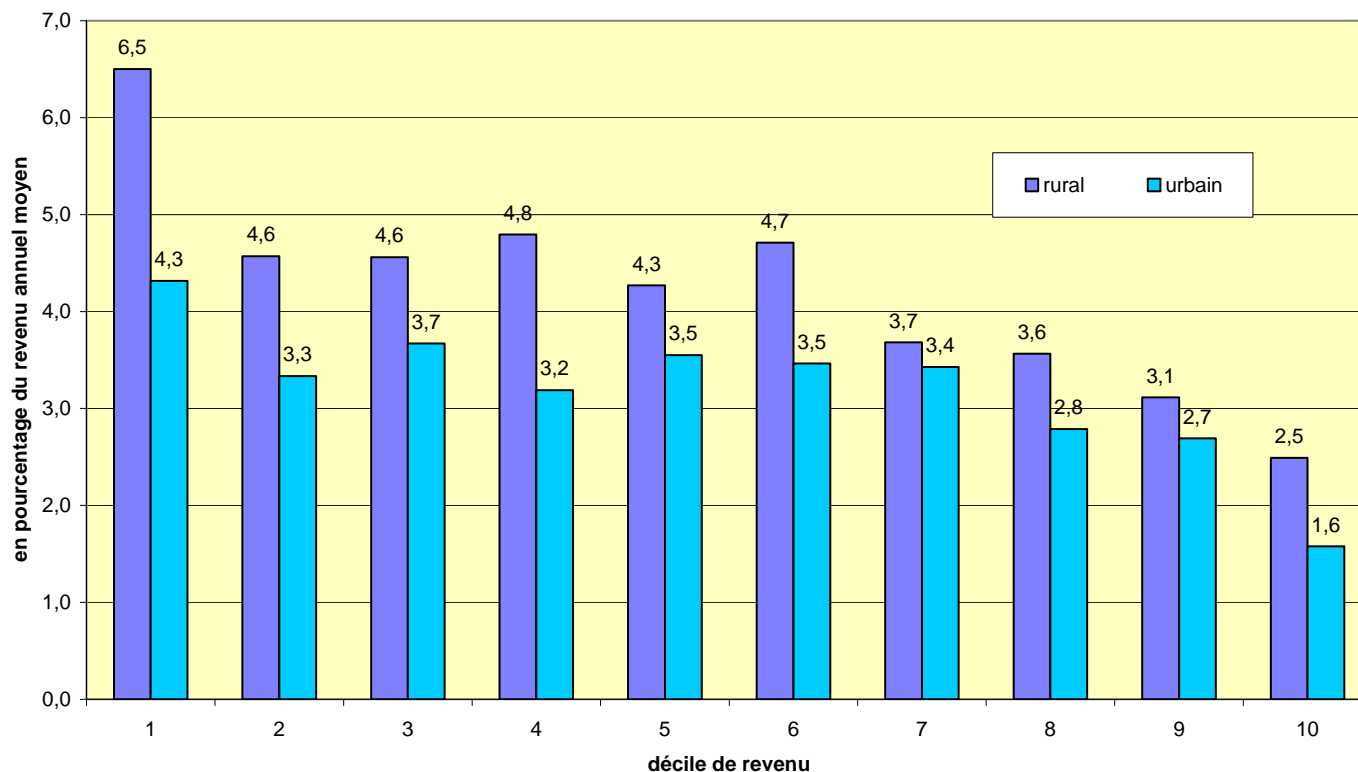
Dépenses des ménages en combustibles fossiles
 (source INSEE 2006)



Les dépenses en carburant

- La part des dépenses en carburants peut varier de 1 à 4 selon le lieu de résidence et le décile de revenu

Dépenses des ménages en carburants et lubrifiants
 (source INSEE 2006)



Les instruments du Grenelle de l'environnement pour réduire la précarité énergétique

- Cibler une partie des obligations assignées aux fournisseurs d'énergie sur les ménages défavorisés
- Renforcer les aides de l'ANAH en prenant en compte les économies d'énergie
- Développer des outils économiques spécifiques (micro-crédits énergétiques)
- Identifier les limites des obligations de travaux au regard des capacités de financement
- Modulation de la taxe foncière ou des instruments réglementaires en fonction de la localisation

Les besoins de données statistiques

- **Il existe des données sur les consommations énergétiques moyennes des logements et des dépenses moyennes par ménage par type d'énergie et type de logement (individuel, collectif) (enquête CEREN-DGEMP, 2005)**
- **Mais il est nécessaire de disposer de**
 - données sur les performances énergétiques des logements (DPE) à croiser avec les revenus et leur localisation (rural, urbain, péri-urbain) et leur distribution
 - Connaissance de la nature des travaux d'efficacité énergétique réalisée par les ménages
 - Connaissance des bénéficiaires des crédits d'impôts
 - capacité d'analyser les élasticités des consommations d'énergie aux prix par tranche de revenus et localisation des ménages

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Merci pour votre attention

WWW.ademe.fr

CNIS : Développement Durable 22
octobre 2008